



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 24 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 18 juin 2025 s'est réuni aux Terrasses de la Gournerie à Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Matthieu ANNEREAU, Michelle DEQUIDT, Séverine SANCEREAU, Annick VAILLANT, Gérald CRESPEL, Martine LE BAIL

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Eric BAINVEL, Marie-Line RABILLER, Joël MOSSET, Valérie AUDEGOND, Alain CHAUVET

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DELIBERATION 2025-06-21

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044 Identifiant de l'acte : 044-264400342-20250625-20250621-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/06/2025
--	--

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

DELIBERATION 2025-06-21

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

Rapporteur : Dominique TALLEDEC

Il est proposé au Conseil d'administration réuni sous la présidence de Dominique TALLEDEC, Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé).
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de décider d'annuler les crédits disponibles
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL CCAS

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		23 167,42		185 636,33		208 803,75
Opérations de l'exercice	50 504,29	55 323,24	2 542 468,33	2 554 021,19	2 592 972,62	2 609 344,43
TOTAUX (a)	50 504,29	78 490,66	2 542 468,33	2 739 657,52	2 592 972,62	2 818 148,18
Résultats de clôture		4 818,95		11 552,86		16 371,81
Restes à réaliser (b)	28 914,69	28 566,59			28 914,69	28 566,59
TOTAUX CUMULES (a+b)	79 418,98	107 057,25	2 542 468,33	2 739 657,52	2 621 887,31	2 846 714,77
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER (y/c Restes à réaliser)		27 638,27 (1)		197 189,19 (2)		224 827,46

(1) dont 6 748,04 € pour le CLIC

(2) dont 19 975,06 € pour le CLIC

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

**Pour ampliation,
Le Vice-Président du CCAS**

Dominique TALLEDEC

Reçu en Préfecture de Nantes le 25/06/2025

Publié le 27/06/2025